

A V I S P U B L I C

Aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière :

Avis public est, par la présente, donné de ce qui suit:

Une séance extraordinaire sera tenue le 31 janvier 2019

A 19h00, à la salle du conseil municipal 155, rue Principale.

1. **Révision** et adoption du budget 2019 et le programme triennal des immobilisations

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations et sur le budget.

Donné à Saint-Eugène-de-Ladrière, ce 15^e jour de janvier de l'année deux mille dix-neuf.

Christiane Berger
Directrice générale
& Secrétaire-trésorière